



syndicat mixte des transports en commun

Envoyé en préfecture le 18/06/2026

Reçu en préfecture le 18/06/2026

Publié le

ID : 090-25900016-20260618-2026_29-DE

Conseil syndical du 18 juin 2026

Monsieur Roland JACQUEMIN
Président

Délibération n° 29

Objet : Renouvellement de la flotte de bus

Extrait du registre des délibérations du conseil syndical

Date de la convocation	8 juin 2026	Présents
Observation :		Mesdames, Messieurs GBCA (980 voix) : Titulaires : Burger, Brun, Castaldi, Constantakatos, Gilbert, Guyod, Jacquemin, Miotte, Trapp – Suppléants : Fumey, Maurice, Meslot ; RBFC (140 voix) : Titulaires : Neugnot, Oternaud ; CCST (240 voix) : Titulaires : Bietry, Garnier, Hottlet, Monnier-Von Aesch, Wersinger ; CCVS (120 voix) : Titulaires : Coddet, Freset.
Nombre de voix	1480	Procurations De M Fluckiger (GBCA) à M Constantakatos (GBCA) De Mme Ketfi Charif (GBCA) à M Miotte (GBCA) De M Kneip (GBCA) à M Guyod (GBCA) De M Mançanet (GBCA) à M Meslot (GBCA) De M Payrou (GBCA) à M Jacquemin (GBCA) De Mme Py (CCST) à M Bietry (CCST) De M Salort (CCSV) à M Coddet (CCVS)
-Nombre de voix pour	1480	
-Nombre de voix contre	0	
-Abstentions	0	
Délibération adoptée à	l'unanimité des votants	

Dans un contexte où la transition énergétique devient incontournable, le SMTC a engagé depuis plusieurs années des investissements importants pour moderniser ses infrastructures et son matériel roulant. Initialement positionné parmi les acteurs précurseurs de la mobilité hydrogène, il est aujourd'hui nécessaire de réévaluer la trajectoire afin de définir une stratégie réaliste pour la flotte à venir.

Contexte

Après deux années de retard, il apparaît que la technologie de production et de distribution de la station de Danjoutin n'a pas atteint le niveau de maturité attendu. Les six derniers mois d'essais réalisés avec huit bus articulés n'ont pas permis d'obtenir toutes les garanties nécessaires. Par ailleurs, le propriétaire et exploitant de la station a décidé de ne pas engager la phase 2 du projet, qui devait augmenter les capacités de production et permettre à terme d'exploiter jusqu'à 50 % de notre flotte à l'hydrogène.

Dans le même temps, le SMTC doit faire face à une contrainte immédiate : le remplacement de 17 anciens, pouvant atteindre 19 ans et plus de 900 000 kilomètres. Cette situation impose une adaptation rapide de la stratégie de renouvellement.

Orientations

Afin de poursuivre la réduction de son empreinte environnementale, le SMTC prévoit une phase de transition basée sur l'acquisition de 17 bus (5 articulés et 12 standards) fonctionnant au biocarburant HVO (huile végétale hydrotraîtée) aussi dénommé huile recyclée.

Ces véhicules, attendus pour novembre 2027, permettront d'assurer au quotidien la continuité du service public. Le HVO présente des avantages environnementaux significatifs : réduction de plus de 75 % des émissions de CO₂ sur l'ensemble du cycle de vie, baisse de 40 % des particules fines et de 30 % des oxydes d'azote.

Ce carburant est également compatible avec les motorisations diesel existantes, ce qui permettra de convertir immédiatement et sans modification l'ensemble de la flotte thermique. À l'horizon 2027, le parc serait composé de 47 bus « verts » au HVO et de 8 bus à hydrogène.

Le SMTC reste engagé vers une mobilité « zéro émission ». Dans cette optique, une étude technique et financière sera lancée dès le quatrième trimestre pour évaluer la mise en place d'une infrastructure de recharge électrique et le déploiement de bus à batteries.

Cette étude permettra d'orienter les choix énergétiques pour les renouvellements prévus d'ici 2030, entre HVO, électrique ou hydrogène.

Modalité d'achat et financement

Les véhicules répondant aux besoins d'exploitation du SMTC n'étant pas disponibles via les centrales d'achat, un marché public sera lancé prochainement.

La procédure devrait aboutir à une commande définitive en octobre, pour une livraison envisagée en novembre 2027.

Le paiement des bus intervenant à la livraison, le plan de financement définitif sera arrêté courant 2027. À ce stade, plusieurs scénarios de financement sont envisagés, présentés ci-dessous à titre indicatif :

A noter : Ce type de motorisation ne peut bénéficier d'aides publiques.

Récupération de la TICPE possible

Renouvellement bus Diesel et GPL Achat 17 bus HVO	
Procédure d'achat :	Procédure négociée (été 2026)
Date de la commande :	Octobre 2026
Date de livraison prévue :	Novembre 2027
Coûts HT estimés :	
1 bus articulé (18 m)	400 000 €
1 bus standard (12 m)	300 000 €
Pour 17 bus (5 articulés et 12 standards)	5 600 000 €

Scénarios de financement :

Fonds propres	5 600 000 €
Crédits report	2 500 000 €
BS 2026 (reprise sur résultat 2025)	3 100 000 €

Achat en Crédit-bail des 17 bus sur une période de 12 ans.

Valeur résiduelle de 1 €

Décalage de 2 ans pour combiner avec la fin du crédit-bail actuel.

Les modalités financières restent à affiner

Fonds propres**Crédits report**

BS 2026 (reprise sur résultat 2025)

Emprunt

2 500 000 €

2 100 000 €

1 000 000 €

Offre bancaire sur 12 ans au taux de 3,82% au 29 05 2026

- 1 000 000 €
- Annuité : 83 333.32 €
- Coût de l'emprunt : 234 187,26 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

- valider les orientations du présent rapport,
- autorise le Président à lancer la procédure d'achat et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution du présent rapport.

Certifiée exécutoire,
Le Président,
Roland JACQUEMIN

Le Secrétaire de séance,
Stéphane GUYOD

